



LIVRET DE PRÉSENTATION

DIRECTION DU SERVICE NATIONAL





ÉDITORIAL

La société évolue, la Direction du service national s'adapte

La DSN gère les 29 millions de dossiers des administrés ayant effectué leur service national et a pour mission la mise en œuvre de la Journée défense et citoyenneté (ex JAPD).

Chaque année, près de 800 000 jeunes de nationalité française, pendant une journée, abordent les thèmes de la citoyenneté, de la Défense et de la sécurité nationale et découvrent les armées tout en bénéficiant d'une initiation au secourisme. Plus de 80 000 jeunes détectés en difficulté bénéficient d'offres d'insertion sociale et professionnelle.

Pour que ce rendez vous soit le plus cohérent possible, la DSN se modernise. Conformément aux préconisations du *Livre blanc* et à la Révision générale des politiques publiques, elle se réorganise pour recentrer son activité sur la Journée d'appel de préparation à la Défense.

Cela passe par une restructuration de l'organisation entamée dès l'été 2009 avec la création des établissements du service national Ile-de-France et Sud-Est. La 2^e vague de la réforme aura lieu en 2011 pour les autres régions.

La Journée d'appel de préparation à la Défense devient Journée Défense et citoyenneté (JDC) qui sera mise en œuvre à compter de janvier 2011.

Ce document vous permettra de découvrir les missions menées par la DSN et d'appréhender les évolutions de la chaîne jusqu'en 2012.

Général de corps d'armée Robert de CREMIERS
Directeur du service national



LIVRET DE PRÉSENTATION

DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

SEPTEMBRE 2010

03



LA DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

La loi du 28 octobre 1997 a confié à la DSN plusieurs missions :

► **Exploiter les données issues du recensement**

Le recensement s'effectue à l'âge de 16 ans en mairie. Il permet d'établir un fichier indispensable à la convocation des jeunes à la Journée d'appel de préparation à la Défense (Journée Défense et citoyenneté dès janvier 2011) et à leur inscription sur les listes électorales, en liaison avec l'INSEE.

► **Organiser la JAPD pour 780 000 jeunes par an**

La DSN organise la JAPD sur plus de 250 sites en métropole et en outre-mer.

Près de 780 000 jeunes par an sont convoqués tout au long de l'année scolaire.

► **Gérer les dossiers individuels**

La DSN gère les dossiers des Français ayant effectué leur service national ainsi que les dossiers des étrangers ayant servi dans l'armée française. Ces archives (29 millions de dossiers) sont conservées jusqu'à ce que les intéressés aient atteint l'âge de 90 ans. Les dossiers sont ensuite reversés aux archives départementales. La DSN certifie les services accomplis par les administrés et notifie les décisions relatives à leur position individuelle au regard du service national. Le bureau central d'archives administratives militaires répond à plus de 1200 courriers par jour.

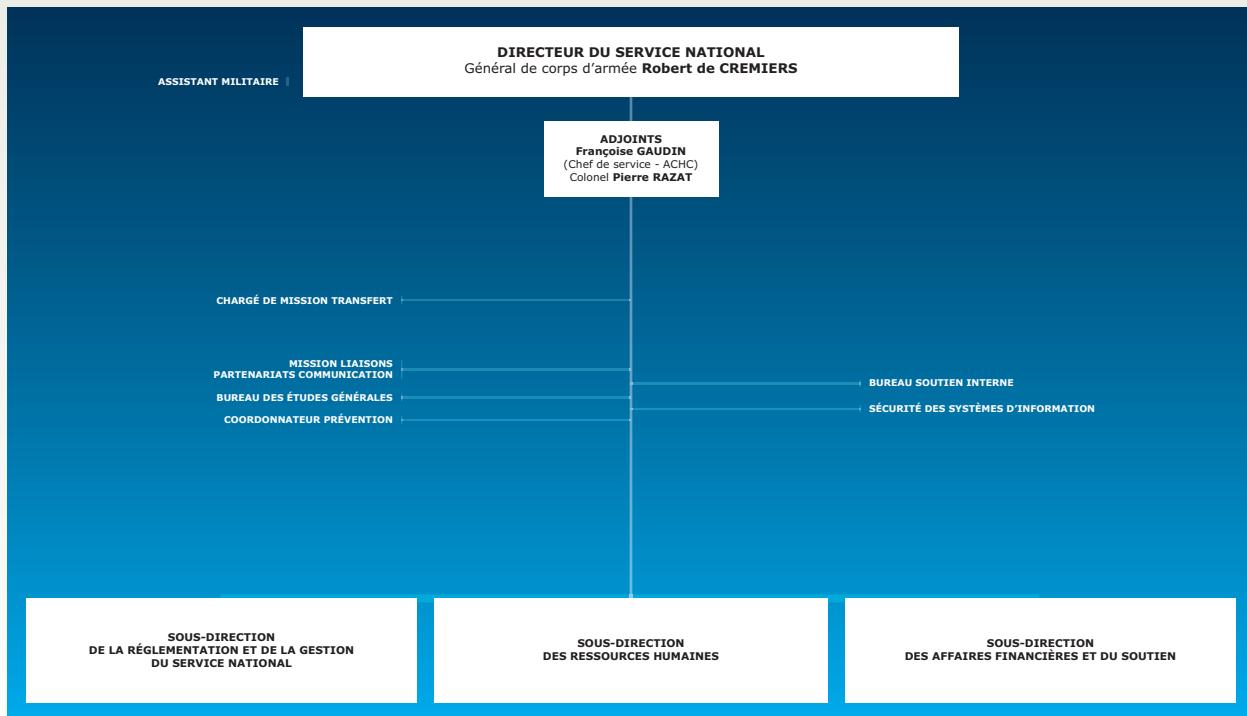
LIVRET DE PRÉSENTATION

DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

SEPTEMBRE 2010



ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DU SERVICE NATIONAL





LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

La formation de tous les jeunes aux enjeux de la Défense et de la citoyenneté repose depuis la loi de 1997 suspendant le service national, sur un parcours citoyen.

Il comporte trois étapes obligatoires au cours desquelles interviennent successivement l'Éducation nationale, les mairies et la Défense :

- ▶ l'enseignement de Défense pendant la scolarité,
- ▶ le recensement à 16 ans,
- ▶ la Journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD), remplacée par la Journée Défense et citoyenneté en 2011.

Au sein du ministère de la Défense, outre les armées, deux directions du Secrétariat général pour l'administration (SGA) sont plus particulièrement chargées de la mise en œuvre de ce parcours :

- ▶ la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) qui élabore la politique éducative du ministère,
- ▶ la Direction du service national (DSN) qui met en œuvre la politique du service national. Elle organise, gère et conduit la JDC.

LE RECENSEMENT OBLIGATOIRE À 16 ANS

Depuis le 1^{er} Janvier 1999, le recensement en mairie est obligatoire et universel ; il concerne tous les garçons et les filles âgés de 16 ans.

En 2011, un nouveau téléservice permettra également de se faire recenser en ligne.

LA DSN, UNE DIRECTION TOURNÉE VERS LA SOCIÉTÉ CIVILE

La DSN entretient un solide partenariat avec les différents acteurs responsables de l'insertion des jeunes.

Tous les jeunes détectés en difficulté dans le cadre de la Journée Défense et citoyenneté et qui souhaitent être aidés sont signalés et orientés vers des structures pouvant leur apporter un soutien (formation, emploi, etc.).

Ainsi, il est proposé aux jeunes déscolarisés sans emploi et sans diplôme une orientation vers les missions locales, vers les centres EPIDe (Etablissement public d'insertion de la Défense) ou bien vers le dispositif «Savoirs pour réussir».

Pour les jeunes encore scolarisés, un signalement est fait aux inspections d'académies, aux directions diocésaines, aux directions régionales de l'agriculture et des forêts, etc.



La JDC est également l'occasion de présenter les différents métiers de la Défense. Des liens étroits existent entre les BSN/CSN et les CIRFA. Depuis septembre 2010 le dispositif service civique est présenté à l'ensemble des jeunes appelés.

ÉVOLUTIONS DE LA DSN DE 2010 À 2012

DE LA JAPD À LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

La Journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD), mise en œuvre par la Direction du service national (DSN) dans le cadre du parcours de citoyenneté instauré par la loi du 28 octobre 1997 compte aujourd'hui 12 années d'expérience. Elle a reçu plus de 8 millions de jeunes Français, garçons et filles (environ 800 000 jeunes par an).

Faisant suite à l'enseignement de défense à la charge de l'Education nationale, cette journée a pour vocation première de convaincre les jeunes citoyens de la légitimité de notre défense et de les sensibiliser aux possibilités d'engagement et de volontariat qui leur sont offertes.

Cette occasion unique d'une rencontre de l'ensemble d'une classe d'âge en situation de totale mixité sociale permet par ailleurs diverses démarches d'intérêt collectif ou individuel : initiation au secourisme, repérage des jeunes en difficulté.

Le 13 octobre 2009, Hervé Morin, ministre de la Défense a chargé Hubert Falco, Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants de lancer un grand chantier de rénovation de la Journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD). Ce dernier a piloté un groupe de travail en vue de mettre en œuvre la JAPD rénovée pour la fin 2010.

Dans sa nouvelle version, la journée se recentre sur sa mission fondamentale de sensibilisation des jeunes au nouvel environnement de défense et de sécurité. L'attractivité des métiers des armes est soulignée et de nouveaux outils mis à disposition des intervenants. En premier lieu, il a été décidé de donner à cette journée, dont la durée ne change pas, un nom plus en cohérence avec son contenu : **Journée Défense et citoyenneté (JDC)**.

ÉVOLUTION DES MISSIONS ET DE L'ORGANISATION DE LA DSN

À l'horizon 2012, la mission de la DSN se concentrera exclusivement sur la Journée Défense et citoyenneté (JDC) avec :

- ▶ un transfert de la fonction «archives» au Service historique de la défense en 2012,
- ▶ une structure métropolitaine optimisée, conciliant la mutualisation des soutiens et le maintien de la proximité avec les bassins de population.



LIVRET DE PRÉSENTATION

DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

SEPTEMBRE 2010

07

La nouvelle carte DSN comportera une direction centrale à Orléans, cinq établissements du service national à Versailles, Lyon, Bordeaux, Nancy et Rennes comprenant 27 détachements sur l'ensemble du territoire métropolitain, ainsi que 6 centres du service national en outre-mer.

LA DSN AU CŒUR DES RÉORGANISATIONS DU SOUTIEN AU SEIN DU MINISTÈRE : RH, INFORMATIQUE, ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SOUTIEN COMMUN

La DSN a d'ores et déjà prévu d'ici à 2011 le transfert de 122 postes : 52 vers la DIRISI, 19 vers les CMG et 51 dans les GSBDD.

Bases de Défense : depuis le 1^{er} janvier 2009, la DSN participe activement à l'expérimentation des Bases de Défense. Trois protocoles locaux ont déjà été signés avec les BdD de Clermont-Ferrand, Brest et Marseille, d'autres sont en cours. L'expérimentation a concouru à la signature d'un protocole spécifique le 14 avril 2010 entre la DSN et l'EMA pour le soutien de la JDC.

LA DSN INNOVE AVEC LA DGME (DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MODERNISATION DE L'ÉTAT)

E-recensement : la DSN s'est engagée, en collaboration avec la DGME, à simplifier la deuxième étape du parcours citoyen. Courant 2011, le jeune qui le souhaite aura la possibilité de se faire recenser en ligne.

Convocation par Internet : enfin, toujours dans le cadre de la modernisation de l'État, dans le même temps, Internet sera privilégié pour l'envoi des convocations et le dialogue nécessaire avec les jeunes convoqués à la JDC.

+ DE CHIFFRES

- Effectifs DSN à l'été 2010 : **2089 personnes** (**1 442 civils** et **647 militaires**). En réduction vers **1 500** à l'horizon 2012.
- Jeunes présents à la JAPD en 2009 : **765 001**.
- **11 000 intervenants** formés par **110 formateurs**.
- **20 000 sessions**.
- Taux de satisfaction à l'issue de la JAPD : **81,5%** (chiffres 2009).
- Jeunes détectés en difficulté de lecture : **84 003** (en 2009).

POUR EN SAVOIR +

Intranet

www.sga.defense.gouv.fr

Internet

www.defense.gouv.fr/jdc

CONTACT SGA/DSN

19 rue de la 8^e division - BP 90001 - 60209 Compiègne Cedex
Tél. : 03 44 23 71 46
Fax : 03 44 23 70 02



SGA | DIRECTION DU SERVICE NATIONAL
19 rue de la 8^e division - BP 90001 - 60209 Compiègne Cedex

Tél. > **03 44 23 71 46** | Fax > **03 44 23 70 02**



INTRANET > www.sga.defense.gouv.fr



INTERNET > www.defense.gouv.fr/sga

